

COMMUNE D'ALEYRAC**Séance du 25 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq avril à 19 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ARNAUD Dominique, le Maire.

Date de convocation : 18/04/2023

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : Mmes BLAYN Suzanne, SERRE Jeannine et GIRY Thérèse
MM. ARNAUD Dominique, GIRY Ulysse et SERRE Jérôme
Lesquels forment la totalité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. SERRE Jérôme

Délibération n°2023-03-01 : Travaux nécessaires à l'optimisation du rendement et du bon fonctionnement du réseau AEP communal / Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Le Maire rapporte au Conseil Municipal que les travaux suivants sur le réseau d'eau communal sont nécessaires afin d'optimiser son rendement, d'économiser de l'électricité et d'anticiper son bon fonctionnement :

- Installation d'une liaison pilote (Câble U 1000 R2V 12G 1.5) pour communiquer avec les deux forages afin d'améliorer la gestion ;
- Dépôt de la pompe immergée du forage des Voltes afin de rechercher les causes du dysfonctionnement de l'aspiration et qui permettrait de doubler la ressource de ce forage ;
- Installation d'un ballon à pression pour le réseau surpressé afin de diminuer la consommation électrique des pompes de surfaces ;
- Installation d'un second UV suite à la séparation des deux aspirations afin de respecter les normes sanitaires ;
- Remplacement de canalisations provisoires en PER par de l'inox pour pérenniser l'installation.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation de l'entreprise d'électromécanique CHATTE sise à Montélier (Drôme) pour ces travaux. Le montant estimatif total s'élève à 34 321,23 € HT, soit 41 185,48 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE de faire réaliser la totalité des travaux d'optimisation du réseau d'eau communal ;
- RETIENT l'entreprise CHATTE de Montélier (Dôme) pour réaliser ces travaux et ce, pour un montant total de 34 321,23 € HT ;
- SOLLICITE le financement le plus élevé possible du Conseil Départemental de la Drôme et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- AUTORISE le Maire à engager toutes démarches et à signer tout document afférant à cette délibération.

L'ordre du jour ayant été clos, la séance a été levée à 19 heures 30

N° délibération	Objet
2023-03-01	Travaux nécessaires à l'optimisation du rendement et du bon fonctionnement du réseau AEP communal / Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Membres présents	Signature du Maire et du Secrétaire
ARNAUD Dominique (Maire)	
GIRY Ulysse	
BLAYN Suzanne	
GIRY Thérèse	
SERRE Jeannine	
SERRE Jérôme (Secrétaire)	